TOUTES CARROSSERIES INDUSTRIELLES
LES FILS DE DÉSIRÉ MANOTE DOUAI
16, FAUBOURG DE VALENCIENNES : Téléphone 247
TOUTES PEINTES AU DUCO
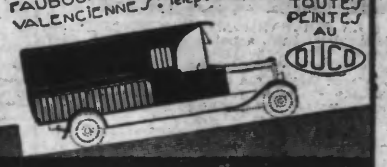

Les assurances sociales seront mises en vigueur à la date prévue par la loi

M. Louis Loucheur, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales, vient d'adresser la lettre suivante à M. Paul Bersez, sénateur du Nord :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'ordre du jour voté par l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord, 45, rue Léon-Gambetta, à Lille, et relatif à la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances Sociales.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'a jamais été dans ma pensée, ni dans celle du Gouvernement, de retarder l'application de la loi en ce qui concerne les prestations promises aux assurés. A cet égard, toutes les dispositions seront prises pour que les Assurances sociales soient mises en vigueur à la date prévue. Les aménagements que j'ai proposés et ceux que je recherche encore pour concilier les intérêts généraux de la production nationale et le devoir qui m'incombe, ne touchent nullement aux principes de la loi et aux divers avantages qui sont institués en faveur des salariés.

» Quant à l'article 5 du projet de loi rectificatif soumis au Sénat et qui modifie la composition des conseils d'administration des caisses, il m'avait semblé résulter de l'enquête poursuivie auprès des divers groupements intéressés, Mais en présence des réclamations qu'il a suscitées de la part des syndicats ouvriers, j'ai décidé de le retirer et de maintenir, sans réserves la gestion des Assurances sociales aux assurés dans les conditions prescrites par la loi du 5 avril 1928.

» J'ajoute que j'ai mis les commissions de l'agriculture et de l'hygiène de la Chambre des Députés réunies en séance le 30 mai 1929, et la Chambre elle-même, dans sa deuxième séance du même jour, au courant de mes intentions sur cette question. »

Vos enfants ont eu chaud toute la journée, Madame ; donnez-leur ce soir quelques cuillerées de YOGHOURT CRÈME LACTELLA. Cela les rafraîchira.

M. Mac Donald interdit la publication de ses articles écrits avant son arrivée au pouvoir

D'après les « Daily News », à la suite de l'incident soulevé par la publication dans le « Sunday Times » d'un de ses articles, M. Mac Donald a pris des mesures en vue d'annuler la publication de tout article qu'il aurait écrit avant d'être premier ministre. Les « Daily News » concluent de cette décision que le nouveau premier ministre désire, comme son prédécesseur, interdire aux membres du Cabinet toute collaboration aux journaux.

Les prochaines Assises du Nord

Voici le rôle des assises du département du Nord, pour le troisième trimestre 1929, qui s'ouvriront à Douai, le 1er juillet, sous la présidence de M. le conseiller Lœuillieux, assisté de MM. les conseillers Lebleu et Malet. Le siège du ministère public sera tenu à tour de rôle par MM. Dupuich et Floriet, avocats généraux :

Lundi 1er juillet. — Raymond Eugène, abus de confiance à Trith-St-Léger (M. Dupuich) ; Duquesnoy Elise, infanticide à Eth (M. Floriet).

Mardi 2 juillet. — Davulder Maurice, attentat à la pudeur à Wormhoudt (M. Dupuich).

Mercredi 3 juillet. — Boudaoud Joseph, faux et usage de faux à Dunkerque (M. Floriet).

Jeudi 4 juillet. — Bedrylo Nicolas, coups mortels à Quiévrechain (M. Dupuich) ; Verdière François, attentats à la pudeur à Auby (M. Floriet).

Vendredi 5 juillet. — Sypniewski Henri, homicide volontaire à Denain (M. Dupuich).

Samedi 6 juillet. — Claisse Célina, veuve Chatelain, homicide volontaire à St-Hilaire-sur Helpe (M. Floriet).

L'assemblée générale de la Fédération du Nord des Essi (Syndicats d'Initiative)

On nous communique :

« Ainsi que nous l'avons annoncé l'assemblée générale de la Fédération du Nord des Essi (Syndicats d'Initiative), aura lieu le dimanche 30 juin, à 8 heures, à la Mairie provisoire de Cambrai. Cette importante réunion sera présidée par M. René Reubrez, président de la Fédération et membre du Conseil d'administration de l'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiative de France et des Colonies et membre du Conseil Supérieur du Tourisme. Les représentants des grandes associations touristiques, Touring Club, Office National du Tourisme, etc., y assisteront ainsi que plus de 80 délégués des 44 Essi des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, ainsi que du Essi de Saint-Quentin qui vient d'être rattaché à la Fédération du Nord.

Depuis 1920, date de sa fondation, la Fédération du Nord des Essi s'est classée, et de loin, première des 19 Fédérations Touristiques françaises.

Le mouvement touristique qui pendant de nombreuses années, avait été considéré par nos concitoyens comme une chose illusoire, est entré, grâce aux nombreux Essi, qui se sont créés, dans la voie des réalisations et par de nombreux tracts, brochures, publications, appels dans la presse, conférences par T.S.F. ont fait connaître notre région si riche en musées et en souvenirs historiques.

« De nouveaux groupements sont actuellement en voie de formation ce pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie, les Essi s'efforçant de mettre en valeur les industries régionales. »

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Pour coups, à Vendin-le-Vieil un aide-mineur a été condamné à deux ans de prison

Deux affaires étaient inscrites au rôle. Voici ce que l'on reproche à Colin de Vendin-le-Vieil :

L'ACTE D'ACCUSATION

Colin Jules, 23 ans, aide-mineur, demeurant à Vendin-le-Vieil, arrivant constamment en retard à l'usine à coke de Pont-à-Vendin, où il travaillait, fut congédié le 15 janvier 1929 par son chef d'équipe, Charles Bourdon. Il touchait à ce moment le montant de sa paye, soit 286 fr. 80.

L'après-midi du même jour, il revenait sur le chantier en état d'ivresse et voulait frapper Bourdon. Celui-ci le repoussa, le faisant tomber. Colin se releva aussitôt et porta à Bourdon un violent coup à la figure. Il en résulta la perte de l'œil droit.

Il a prétendu avoir été provoqué par le chef d'équipe, qui lui aurait porté un coup à l'œil gauche et se serait blessé en tombant sur un corps dur. Ces explications ont été contredites par l'information.

Colin a déjà subi deux condamnations. Il est assez médiocrement noté.

L'AUDIENCE

A l'interrogatoire de Colin on apprend qu'il accomplit son service militaire en Afrique d'où il revint avec le certificat de bonne conduite. De l'avis du garde champêtre de Saint-Martin, Colin est considéré comme un « chicanier » « buveur » et « batailleur ». On donne de mauvaises notes des mines de Lens où il a travaillé.

De l'affaire qui a conduit Colin au banc des accusés : Bourdon, la victime, prétend que Colin s'est jeté sur lui et l'a violemment frappé. Colin, lui, va à l'encontre de cette thèse : Bourdon s'est crevé l'œil en tombant sur un corps dur pendant la lutte qui se déroule après une discussion.

On entend quelques témoins, le gendarme Vinneleu de Pont-à-Vendin ; la victime Charles Bourdon, le docteur Casielain qui l'a soigné ; Louis Esposito, et Joseph Michelek, qui ont vu la bagarre mais assurent n'avoir pas vu Bourdon frapper Colin.

Me Bocquialult, avocat à Lens, se porte partie civile et demande une rente de 3.500 fr. pour le blessé.

Après réquisitoire de M. Lépingle, substitut du Procureur de la République et plaidoiries de Me Lefranc, avocat du barreau d'Arras, Colin est condamné à deux ans de prison, 100 francs d'amende et à verser un capital suffisant pour servir une rente viagère de 3.451 fr. 10 à Bourdon.

Pour incendie volontaire, à Beussent, un ouvrier agricole a été acquitté

L'accusé Gaston Weiel, âgé de 37 ans, ouvrier agricole, a, le 19 mars dernier vers 21 heures, jeté une allumette dans la grange de son oncle Léon Weiel avec qui il n'était pas en accord pour une question de succession.

Les dégâts ont été évalués à 7.020 francs. L'accusé n'a jamais été condamné et les renseignements sur son compte ne lui sont pas défavorables.

Le jury après délibération a prononcé l'acquittement de Weiel.

"LILIA" DÉFIE LE BEURRE

Aux réservistes convoqués le 1er juillet directement au camp de Sissonne

Les réservistes de la 1re Région convoqués le 1er juillet directement au Camp de Sissonne sont avisés que la Compagnie des Chemins de fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à destination de la gare de Saint-Erme (Camp de Sissonne), deux trains spéciaux qui leur seront réservés et dont les horaires seront les suivants :

PREMIER TRAIN
Départ : DUNKERQUE

Arrêts	arrivée	départ
Dunkerque	—	11 h. 45
Hazebrouck	12 h. 35	12 h. 38
Berguette	12 h. 54	12 h. 56
Béthune	13 h. 19	13 h. 21
Bully-Grenay	13 h. 38	13 h. 39
Lens	13 h. 52	13 h. 56
Hénin-Liétard	14 h 07	14 h. 09
Douai	14 h. 30	14 h. 31
Somain	14 h. 51	14 h. 52
Cambrai (Annexe)	15 h. 22	15 h. 23
Caudry	15 h. 43	15 h. 44
Busigny	15 h. 54	15 h. 56
Saint-Quentin	16 h. 17	16 h. 18
Tergnier	16 h. 40	16 h. 43
Laon	17 h. 10	17 h. 15
Saint-Erme	17 h. 45	

DEUXIÈME TRAIN
Départ : LILLE

Arrêts	arrivée	départ
Lille	—	11 h. 10
Orchies	11 h. 38	11 h. 40
Saint-Amand	11 h. 55	11 h. 57
Valenciennes	12 h. 11	12 h. 16
Le Quesnoy	12 h. 40	12 h. 42
Aulnoye	12 h. 58	13 h. 10
Avesnes	13 h. 25	13 h. 27
Fourmies	13 h. 47	13 h. 49
Hirson	14 h 05	14 h. 10
Laon	15 h. 15	15 h. 20
Saint-Erme	15 h. 45	

Les réservistes résidant dans les régions de Dunkerque, de Bourbourg, de Saint-Omer, de Fruges, d'Hazebrouck, de Béthune, de Saint-Pol, de Lens, d'Aubigny, d'Arras, de Libercourt, de Douai, de Cambrai, du Cateau et de Busigny sont invités à utiliser le train spécial N° 1.

Les réservistes résidant dans les régions d'Armentières, de Lille, d'Orchies, de Valenciennes, du Quesnoy, d'Avesnes, de Fourmies et d'Hirson sont invités à utiliser le train spécial N° 2.

Les réservistes résidant dans ces régions, dans des localités situées en dehors de ces trains ou ne comportant pas un arrêt, pourront facilement rejoindre les gares d'arrêt marquées ci-dessus par les trains ordinaires du service régulier.

Les réservistes résidant dans les régions de Calais et de Boulogne pourront soit rejoindre à Hazebrouck le train spécial N° 1 (départ de Calais : 9 h. 20. Départ de Boulogne : 8 h. 15), soit rejoindre Saint-Erme directement par Amiens et Laon (départ de Calais : 6 h. 05. Départ de Boulogne-Tintelerie : 6 h. 57. Départ d'Amiens : 9 h. 06).

Chez les ouvriers des exploitations forestières

Hier s'est tenu à la Préfecture du Nord une commission chargée d'établir un accord entre les ouvriers forestiers et les propriétaires d'exploitations. Les délégués des ouvriers demandaient principalement que leurs salaires soient identiques à ceux des ouvriers agricoles. Après de nombreuses discussions il a été décidé de relever légèrement le salaire des ouvriers forestiers.

Les demandes d'annulation d'élections dans le Nord

Nous avons déjà publié le rôle des quatre premières séances du conseil interdépartemental de Préfecture concernant les demandes d'annulations d'élections :

Voici les différentes demandes d'annulation que le conseil examinera dans sa séance du 29 juin : **Lambersart, Winnezeele, Campagne-les-Hesdin, Saulchoy** (ces deux dernières communes du Pas-de-Calais), **Pelx-du-Nord** et **Louvignies-Quesnoy.**

TISANE DE SANTÉ
Contre la constipation, mauvaise circulation et tous vice du sang « 4f » la boite 11e Pharm.
BERNARDO

LA LOTERIE de la Presse

Encore des nouveaux lots

Six jours nous séparent du tirage de la loterie de la Presse.

Il aura lieu publiquement, mercredi matin, dans le fumoir du Grand-Théâtre. Il se fera par le ministère de Me Fanyau, syndic de la Compagnie des huissiers de Lille.

L'entrée se fera par le boulevard Carnot, face au café de la Bourse.

Nous donnerons incessamment, dans son ordre de tirage, la liste définitive des lots complète, y compris ceux qui ont été ajoutés et qui consistent surtout en objets de ménage : Grand matelas pour grand lit ; batterie de cuisine en émail marbre (14 pièces) ; bassine cuivre pour la cuisson des confitures ; escabelle huit marches ; montre Zénith en argent ; service à fruits ; grande jardinière en faïence de Desvres ; une jardinière en grès de Pierrefond ; une douzaine fourchettes à huitres avec écrin ; un service à liqueur en cristal ; un service à gâteaux ; un service à Porto ; douze coupes de champagne, très beau cristal ; une mallette fibre, coins cuir, taille moyenne ; une valise grande taille ; un vase en métal blanc argenté de 0,48 de hauteur ; une vingtaine de 1/4 obligations de la Ville de Paris ; une dizaine d'obligations de la Ville de Paris.

Ces lots ont été ajoutés à la demande de plusieurs acheteurs de billets, qui nous ont signalé la plupart comme pouvant compléter avantageusement nos séries déjà si riches en objets mobiliers et ménagers. Ces lots ne comptent pas parmi les plus importants, mais ils sont de ceux, nous dit-on, qu'on serait heureux d'avoir à défaut de lots plus conséquents.

L'ensemble de nos lots est incomparable. Les portefeuilles de 50.000, 20.000, 10.000 et 5.000 francs ; la série de beaux voyages ; l'importance et la richesse des objets mobiliers, tous concourent à faire de cette superbe loterie une chose en tous points digne de la faveur du public.

Cette faveur continue à se manifester avec un empressement, un entrain extraordinaire.

Encore quelques jours, tous les billets seront épuisés.

Qu'on se hâte, nous l'avons dit et nous le répétons : on en refusera.

On peut encore s'en procurer dans nos bureaux, chez nos dépositaires et vendeurs.

Prix du billet : **Un franc.**

T.S.F.

Ce que fut notre 88me concert radiophonique

Hier, mercredi, le Poste de Radio P.T.T. Nord, de Lille, a diffusé le 88e Concert organisé et offert par notre journal.

M. DARUD, chanteur à voix, de l'Office International des Spectacles, est un artiste de goût, il détaille à la perfection une chanson de Scotto, ainsiqu'une romance de Didier et Gould. Ses auditeurs durent grandement goûter son interprétation.

Ceux qui aiment le patois de Lille, s'amusèrent, une fois de plus, des facéties **d'Auguste LABBE**, dont la faconde et le bon sens, sont décidément inépuisables.

Un nouveau bon point à l'orchestre, qui, sous la direction de son chef, **M. HESPEL**, joua à ravir quatre morceaux de son répertoire et clôtura par la ritournelle célèbre du P'tit Quinquin.

Ajoutons que le piano d'accompagnement était tenu par **Mme Marthe HAYEM**, dont on connait la maîtrise.

Les émissions d'aujourd'hui

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 60). — Jeudi 20 juin : 12 h. 30 : Concert organisé par l'Association de radiophonie du Nord : Ruy Blas ; Les fables de La Fontaine ; Scherzo ; Bombay ; Délire d'amour ; Jour de fête ; Au coin du feu ; Chanson d'amour ; Marche turque. — 13 h. 35 : Cours : Informations, etc. — 17 h. : Matinée enfantine de Grand-Papa Léon. Programme : Les glissades, par la Petite Thérèse ; Le petit héros de Haarlem, conte de Bryant, dit par Grand-Papa Léon ; Bécassine dit ses bêtises ; Résultats du concours du 13 juin ; Concours hebdomadaire du chocolat Corona de la maison Delespaul-Havez ; Courrier des petits ; Les oiseaux de paradis, par la petite Thérèse. — Causerie de Mme de Surgère : Le secret de bébé, monologue, par la petite Suzy Berthon ; Ronde des vieilles et des vieux, par Mme Simone Robert ; Le roy de Marius Bouillades histoire de Vinlar, dite par Grand-Papa Léon. — Le petit quinquin de la boîte à musique du grand-père. — 19 h. : Disques. — 19 h 15 : Communiqués. Cours, etc.. — 19 h. 40 : Concert organisé par l'Association de radiophonie du Nord et offert par Radio-Perfector, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille. Programme : Guillaume Tell ; Vision de Salomé ; Un beau soir ; Danse des lutins ; Sérénade florentine ; Avril au bois ; Suite d'orchestre. — 20 h. 40 : Causerie agricole pour les jardins ouvriers, faite par M. Lenfant. — 20 h. 50 : Concert organisé par l'Association de radiophonie du Nord : Le Freischutz ouvertrure ; L'enfant prodigue, par M. Lorthiois ; 1er mouvement du trio à l'archiduc, par MM. Hespel, Debrauwer et Rohillard ; Paraphrase à Schéhérazade, par M. Plessier ; Dans les steppes de l'Asie Centrale ; Mélodie : a) Fortunio ; b) Lakmé, par M. Lorthiois ; Sonate pour piano, par M. Henri Hespel ; Andante du Concerto, par M. Plessier ; Aphrodite, par M. Lorthiois ; Solo du concert, par M. Plessier ; L'Arlésienne (2e suite). — Informations du « Réveil du Nord ».

RADIO-PARIS (1.744 m.) — 12 h. : Canserie protestante. — 12 h. 30 : Musique enregistrée : Enchantement du vendredi saint : Parsifal Siegfried ; Les murmures de la forêt ; Le Jongleur de Notre-Dame : Liberté, ma mie ; L'Attaque du Moulin. Les adieux de la forêt ; Samson et Dalila : Mon cœur s'ouvre à ta voix ; Chanson de printemps, violoncelle, etc. — 15 h. 45 : La demi-heure enfantine, organisée par Mme de Sainte-Croix, avec le concours de Mme Madeleine Morland, Mlles Germaine, Thérèse Régine Jacotte et M. Jacques. — 16 h. 15 : Musiqu symphonique, chants et danse : Sérénade amoureuse ; Chat cajoleur ; Fantôme ; Au pays des mimosas ; Sicilliana ; L'hirondelle ; Czardas ; Sérénade ; Mai ; Mélodies. — 18 h. 35 : Disques : Les Saltimbanques, orchestre ; Le chêne et le roseau, par M. Silvain, doyen de la Comédie-Française 2e, allegressimo, solo de clavecin ; Manon : Regardez-moi bien dans les yeux ; Lakmé : Dans la forêt près de nous. — 19 h. 25 : Cours de comptabilité. — 20 h. : Chronique de la pêche. — 20 h. 10 : Fantassio ; Il n'y a pas tant d'étoiles ; Je suis ivre, ma chère, moi aussi, J'avais une mère, Je désire une bonne femme ; Berceuse ; Jota ; Ronde des lutins, violon ; N'ayez pas peur ; Au petit sentier ; Madrigal ; Ta beauté ; Profil ; La lune dans le parc ; Soir d'hiver ; Sérénade ; Si mes vers avaient des ailes ; Les roses d'Ispahan ; Tangos argentins.

TOUR EIFFEL (1.470 m.) — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 20 : Concert : Chansons, jazz et fantaisies.

RADIO-TOULOUSE (382 m.). — 12 h. 45 : Soli, chansonnettes, musique de danse. — 20 h. 30 : Fragments d'opéras-comiques : Manon : Duo du premier acte ; La Tosca : Le ciel luisait d'étoiles. La Traviata : Lorsqu'à de folles amours ; Louise : Berceuse Duo du quatrième acte ; Mireille ; Tarantelle Chant des Saintes-Marie. — 21 h. : Concert. Pendant l'entr'acte : Jazz.

DAVENTRY (1.562 m.) — 11 h. : Gramophone : Concerto de l'empereur. — 12 h. : Concert. — 13 h. : Gramophone. — 15 h. : Vêpres de Westminster — 16 h. : Concert. — 17 h. 15 : Pour les enfants. — 18 h. : Intermède musical. — 18 h. 45 : Soprano. Vieilles chansons italiennes. — 19 h. 45 : Amo, Ama, Aamai, revue sentimentale. — 20 h. 30 : Deux pianos : Sonate en fa : May Nell ; Scherzo Tarentelle. — 21 h. 35 : Vaudeville. — 22 h. 35 : Musique de danse.

DAVENTRY (492 m.). — 15 heures : Concert symphonique. — 16 h. 20 et 18 h. 30 : Concert d'orgue. — 21 h. Sextuo Olof. — 22 h 15 : Musique militaire.

RADIO-BRUXELLES (511 m. 9). — 17 h. : Concert Here and There : Pièces enfantines, piano ; Intermezzo câlin ; Chiquita, etc. — 18 h. 35 : Disques. — 19 h. 30 : Jonrnal parlé. — 20 h. 15 : Quintessence Fantaisie sur François les bas bleus ; Chant ; La Féria. — 21 h. : L'étoile, etc. — 21 h. 40 Quelques danses.

STUTTGART (374 m. 1). — 16 h. 15 : Marche ; Pensée ; Aubade ; Lieder de Brahms ; Djamileh, fantaisie ; Samson et Dalila, air ; Le Minnesanger, suite ; Sérénade, valse ; Caprice catalan. — 20 h. 15 : Symphonie n. 6 (La Pathétique), de Tschaikowsky. — 21 h. : Poèmes et mélodies juives. — 22 h. : Histoires gaies.

LANGENBERG (468 m. 2). — 13 h. 5 : Œuvres de Tschaikowsky, Godmark, Dvorak, Taylor, Friml, Dauber. — 17 h. 45 : Œuvres de Strauss, Auber, Frédérickson, Svenrsen, Komzak. — 20 h. : Comédie. Musique de danse.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS, 19. — Cours moyens. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 10.50 ; devant 5 ; aloyau 14.50 ; cuisses 9.5 ; Veaux : 1re qual. 13.50 ; 2e qual. 11.30 ; 3e qual. 9.05 ; Moutons : 1re qual. 16.50 ; 2e qual. 13.50 ; 3e qual. 11.70 ; gigots 17 ; carrés parés 22.50 ; Porcs : 1re qual. 13.75 ; 2e qual. 11.70 ; filets 16.25 ; jambons 14.25.

Beurres : Fermier Isigny 19.50 ; Centrifuge Normandie 19.25 ; Bretagne 19 ; Charente, Poitou, 20.25 ; marchand Normandie 16.25 ; Bretagne 15.50; salé ou fondu 16.20.

Œufs : Normandie extra 700 ; choix 600 ; Bretagne choix 515 ; autres 420 ; conservés manque; étrangers 520.

Poissons : barbues 9.50 ; bars 30 ; harengs pleins 4 ; vides manque ; homards 18 ; langoustes 26 ; maquereaux gros 5 ; petits 8 ; morues manque ; raies 9.25 ; sardines salées Bretagne 27.50 ; fraîches 40 ; soles 20.50 ; huitres Cancale et Portugaises manque ; moules 70 ; merlans brillants manque ; ordinaires 3.75.

PARIS, 19. — **Sucres.** — **Clôture** (Marché à terme). — Courant 229.50 .230 ; prochain 229, 229.50 ; août 228.50, 229 ; septembre 228.50, 228, 227.50, 228 ; 3 d'octobre incoté ; 3 de novembre 224, 224.50. Tendance calme.

LE HAVRE, 19. — **Cafés.** — **Ouverture.** — Juin 474.75 ; juillet 469 ; août 465.50 ; septembre 478 ; octobre 475 ; novembre 472 ; décembre 470.75 ; janvier 466 ; février 462 ; mar 461.75 ; avril 458.25 ; mai 453.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Bourres. — Bruay-en-Artois, 20 fr. le kilo ; Béthune 17.50 à 18 fr. le kilo ; Frévent 16 à 17 fr. le kilo ; Lens 19.50 le kilo.

Œufs. — Bruay-en-Artois, 17 fr. les 26 ; Béthune 17 fr. les 26 ; Frévent 14 fr. les 26 ; Lens 16 à 17 fr. les 26.

Volailles. — Bruay-en-Artois, poule 16 à 26 fr. pièce ; lapin 15 à 30 fr. pièce ; Béthune poules 35 à 45 fr. la couple ; lapins 15 à 35 fr. pièce ; Frévent, poules 35 à 47 fr. la couple ; lapins 17 à 29 fr. pièce ; Lens, lapin 14 à 16 fr. le kilo.

Pommes de terre. — Bruay-en-Artois, 1.50 le kilo ; Béthune 1.50 le kilo ; Frévent 1.75 à 2 fr. le kilo ; Lens 1.50 le kilo.

GRAINS. — **Frévent.** — Blé 148 à 151 fr. ; avoine 106 à 108 fr. ; seigle 113 à 115 fr. ; escourgeon 112 à 114 fr. ; maïs 140 fr., le tout aux 100 kilos.

LILLE. — **Halles Centrales.** — Cours moyen des ventes en gros à la date du 19 juin 1929.

Volailles et gibiers. — Lapin dépouillé 11 à 14 fr. le kilo ; poule 11 à 14 fr. le kilo ; poulet 16 à 25 fr. le kilo.

Beurre et Œufs. — Beurre des Flandres, 20 à 25 fr. le kilo ; œufs des Flandres, 70 à 75 fr. le kilo.

Fromages. — Pont-l'Evêque 1.90 à 4.75 pièce ; Maroilles, 7 à 10.50 pièce ; Camembert de marque 1.75 à 3.60, ordinaire, 0.80 à 1.25 pièce ; Brie, 9 à 11 fr. le kilo ; Gruyère, 12 à 16.50 le kilo ; Port-Salut 9 à 14 fr. le kilo ; Hollande, 9 à 19 fr. le kilo ; Hollande, 9 à 19 fr. le kilo ; Roquefort véritable, 15 à 19.50 le kilo ; Bleu d'Auvergne, 12.50 à 16 fr. le kilo ; Fermier des Flandres, 9 à 10 fr. le kilo ; Gouda véritable, 12 à 14 fr. le kilo ; Chester 14 à 16 fr. le kilo.

Fruits et Primeurs. — Citrons 3 fr. le kilo ; pommes 5 fr. le kilo ; cerises 1.70 à 7 fr. le kilo ; pêches 4 à 10 fr. la pièce ; haricots d'Espagne, 5 à 9 fr. le kilo ; fraises 4.50 à 8.50 le kilo ; bananes 0.75 à 0.80 pièce ; asperges, 4 à 6 fr. la botte.

Légumes. — Ails 4 fr. le kilo ; carottes vieilles 45 à 60 fr. les 100 kilos ; nouvelles 125 à 400 fr. les 100 kilos ; tomates 3 à 4 fr. le kilo ; choux verts 12 à 15 fr. la douz. ; choux-fleurs, 30 à 35 fr. la douz. ; cresson, 2 à 3.50 le kilo ; épinards 1.25 à 2 fr. le kilo ; oignons nouveaux 110 fr. les 100 kilos ; 3 à 6 fr. les 12 bottes ; échalotes 0.60 à 1 fr. la botte ; oseille 0.30 à 0.40 le kilo ; poireaux 1.50 à 2.50 le faisceau ; pommes de terre nouvelles, 100 à 160 fr. les 100 kilos ; vieilles, longues jaunes, 32 fr. les 100 kilos ; rondes jaunes, 27 à 32 fr. les 100 kilos ; petits pois du pays, 1.40 à 2.25 le kilo ; haricots verts, 3.75 à 10 fr. le kilo ; navets 3 à 6 fr. les 12 bottes ; laitues 0.50 à 1.50 la douz. ; artichauds 6 à 20 fr. le kilo ; pois de sucre à rames, 4 à 5 fr. le kilo ; à pieds, 3.25 à 4 fr. le kilo ; céleri 3 à 5 fr. les 12 bottes ; persil 5 à 6 fr. les 12 bottes ; cerfeuil, 1.50 à 2 fr. les 12 bottes ; dames, 1.5 0à 2 fr. les 12 bottes ; pourpier 3 à 5 fr. les 12 bottes ; radis, 2 à 8 fr. les 12 bottes ; fèves de marais, 2 à 2.50 le kilo ; lingots, 750 fr. les 100 kilos.

Poissons de mer. — Soles, 1 à 1.50 le kilo ; maquereaux, 2.75 à 3.25 le kilo ; plies 2 à 2 fr. le kilo ; merlans 1 à 1.60 le kilo ; limandes 1 à 2 fr. le kilo ; vives, 4 à 6 fr. le kilo ; rougets, 1 à 1.50 le kilo ; merluches, 2 à 2.50 le kilo ; dorades, 2.50 le kilo ; élingues, 1.50 le kilo.

Marchés de Lille du 19 Juin

CÉRÉALES

Température. — Nous traversons une période avec une température idéale, des pluies assez copieuses sont tombées et la température étant bonne, la végétation s'est développée d'une façon rapide en apportant une grande amélioration à la situation générale de toutes les cultures.

Blés. — Les marchés étrangers arrivent successivement avec des variations de hausse et de baisse. Nos marchés indigènes sont très limités et l'on sent que le marché est déprimé, les affaires s'engagent difficilement. Les cours varient peu et, suivant les régions, les prix sont de 152 à 155.

Farines. — Placement toujours très laborieux ; les affaires restent peu actives, les cours se maintiennent suivant fabrication et lieux de livraison, de 205 à 210.

Sons. — La mévente continue, le disponible trouve difficilement acheteur ; la consommation étant des plus réduites, les prix sont très variables de 60 à 70, suivant fabrication ; les rebnlets représentent et l'on place des beaux rebulets demi-blancs de 88 à 90 et les rebnlets blancs de 100 à 105, suivant fabrication.

Avoines. — L'on peut dire que c'est le marasme dans cet article, les affaires sont très réduites et la continuation du beau temps n'incite pas les acheteurs à prendre les devants pour se mettre aux achats. Le marché est véritablement déprimé ; les prix très variables sont, en jaunes-blanches, vers 108 à 112 fr. départ et les blanches 1 fr. de plus.

Orges. — En vieille récolte, il n'en est plus question, quelques lots sont liquidés pour la nourriture. En nouvelle campagne, les offres s'entendent pour les orges de Beauce, 112 à 119 ; les Champagne de 12 0à 121 ; les Gâtinais, Puy-de-Dôme, de 121 à 122. En escourgeons de Champagne, de 110 à 111 ; de Beauce, de 108 à 109. Pour les orges d'Amérique, il faut voir de 94 à 98, délivré Dunkerque.

Seigles. — Marché des plus calmes, sans affaires en vieille récolte ; pour les quelques lots traités il faut voir vers 120 départ Aisne-Champagne et 108 pour les seigles de Bretagne.

Maïs. — Les reventes pèsent sur le marché, il faut voir de 112 à 113 pour le disponible ; juillet-août même prix et pour le grand livrable, de 115 à 116.

Graines oléagineuses. — Graines de colza vers 240 départ Seine-Inférieure, et les graines de lin vers 190 départ frontière.

TEXTILES

Autant le dernier marché avait été mouvementé autant celui-ci fut d'un calme désespérant.

Lins de Russie. — Les prix restent inchangés, la filature n'étant toujours pas disposée à traiter.

Fils de lins et d'étoupes. — Des ordres récent pour la filature ont ramené le calme dans ce marché, les cours sont mieux soutenus.

Lins de Pays et de Belgique. — Les prix sont restés inchangés, par suite de l'attitude incompréhensible des acheteurs et vendeurs. La nouvelle récolte serait, paraît-il, mauvaise ; le lin nouveau en floraison serait sur des tiges courtes. Toutefois, on garde l'espoir que les dernières pluies auront été bienfaisante pour sa croissance.

Cotons. — Les prix de la matière première sont toujours stationnaire. Peu d'affaires sont traitées. Pour les fils, le marché est toujours aussi calme. La bobine de 20 est cotée de 17.50 à 18 et le 6 indes de 10.50 à 13.

Toiles. — Après une abondance de commandes, qui ont rempli les carnets, le tissage voit les affaires ralentir de plus de plus.

Jute. — Dans ce compartiment, on attend les résultats de l'estimation officielle du Gouvernement des Indes, ce qui fait que malgré les cours très intéressants, il n'y ait aucune affaire de traitée en matière première, par conséquent les cours sont inchangés.

Toutefois quelques affaires on été traitées en file et en toiles, les cours pour ces articles étant très avantageux. Des marché importants ont été conclus aux prix suivants, chaîne 6 de 6.25 à 6.60 le kilo suivant qualité.

Chanvre. — Les récoltes de chanvre de Bologne paraissent très abondantes, les cours ont sérieusement fléchi ; par contre en Naples il n'y a pas d'échangement important à signaler, surtout que les filateurs sont très réservés, il y eut toutefois de petites affaires traitées à des prix soutenus.

DIVERS

Cossettes de chicorée. — Les cossettes de chicorée se sont cotées hiers aux cours suivants : 129 pour disponible rendu Lille et 122 pour récolte 29.

En Belgique, la baisse continue à s'accentuer, et ten passant à 136 pour la récolte 29 et à 137 pour le disponible. Les offres du négoce belge à 114 fr. de port et tous droits ne rencontrent que peu de succès.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et ou jaune, 47 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : juin 115.50 A, 117 V ; juillet 116 V ; juillet-août 114.50 V ; 4 derniers 107 V.

Dernière cote : juin 114.5 0A, 115.75 V ; juillet 112.50 A, 114 V ; juillet-août 114 V ; 4 derniers 104.50 A, 107 V.

Clôture : juin 115.25 ; juillet 113.25 ; juillet-août 113.50 ; 4 derniers 105.75.

Blé 76 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : juin 155 N ; juillet 156 N ; juillet-août 154.50 N ; 4 derniers 155 N.

Dernire cote : juin 152 A ; juillet 15 2A ; juillet-août 154.50 N ; 4 derniers 155 N.

Clôture : juin 152.50 ; juillet 152.50 ? juillet-août 154.50 ; 4 derniers 155.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts, logés, comptant sans escompte. — Première cote : juin 113.5 0V ; juillet 112.25 V ; juillet-août 111.50 V ; 6 de juillet 114.75 V ; 4 derniers 116.50 N ; 4 de novembre 117 A, 118.50 V.

Dernière cote : juin 113.50 V ; juillet 112.25 V ; juillet-août 111.50 A, 112 V ; 6 de juillet 113.75 A, 114.25 V ; 4 derniers 114.50 A ; 4 de novembre 117 A, 118.50 V.

Clôture : juin 113 ; juillet 112 ; juillet-août 111.75 ; 6 de juillet 114 ; 4 derniers 115 ; 4 de novembre 17.75.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos, nets, comptant sans escompte. — Première cote : juin 95.50 N ; juillet 93 N ; juillet-août 94.50 N ; 4 derniers 95 V.

Dernière cote : juin 95.50 N ; juillet 92 F ; juillet-août 92 A, 93.5 0V ; 4 derniers 95 V.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1929. — N° 18

MARTYRE d'AMOUR
PA